

la juger et de l'apprécier en fonction de l'expérience économique quotidienne de chacun. On peut donc dire que l'évaluation faisait vraiment partie de la définition.

Il y a lieu de décrire succinctement la méthode d'évaluation. Avec le concours inappréciable du Bureau fédéral de la statistique, des fonctionnaires du Conseil économique ont pu réunir et analyser certains groupes de données spéciales sur le revenu provenant du recensement de 1961. On a aussi utilisé des données plus à jour provenant du relevé de 1965 effectué par le Bureau relativement au revenu et aux dépenses des familles. Cette statistique classe la population canadienne non agricole d'après le revenu et quelques autres caractéristiques comme l'âge, le sexe et le degré d'instruction des chefs de familles; la région géographique de leur résidence; et le lieu de leur résidence (district métropolitain, urbain et rural).

Sur la foi des informations recueillies sur la façon de dépenser des familles, on a tracé les «courbes de niveau» de la pauvreté pour les individus et les familles plus ou moins nombreuses. On a pris pour acquis au départ, pour les fins de l'évaluation, qu'une famille ou un individu qui dépense plus de 70 p. 100 de son revenu total pour les aliments, le vêtement et le logement appartient au groupe à faible revenu qui est, par conséquent, exposé à souffrir de la pauvreté. Pour diverses raisons techniques, on fait des suppositions de ce genre très fréquemment au début d'une analyse à grande échelle de la pauvreté. La meilleure façon de déterminer si elles sont suffisamment valables pour servir les fins recherchées consiste à établir les «cotes» pauvreté/revenu qui en résultent et à les examiner à la lumière de l'expérience personnelle. Les «cotes» tracées dans la Revue sont en dollars de 1961; exprimées en dollars du pouvoir d'achat de 1968, elles représentent \$1,800 par année pour un célibataire, \$3,000 pour une famille de deux personnes, \$3,600 pour une famille de trois, \$4,200 pour une famille de quatre, et \$4,800 pour une famille de cinq personnes. On peut reconnaître que l'erreur est faible du côté de la générosité.

Quelles réalités importantes au sujet du problème de la pauvreté au Canada le tracé de ces courbes révèle-t-il? On trouvera au chapitre 6 de la Cinquième revue annuelle, annexé au présent mémoire, le texte d'une étude assez poussée, accompagnée de tableaux et de graphiques. On y trouvera aussi une autre étude sur les pauvres: ceux qui travaillent